

Image not found or type unknown



Congé sans solde pour mutation du conjoint

Par **emmanuel djebbar**, le **31/07/2010** à **06:22**

Je suis salarié d'une entreprise privé de plus 200 salariés. Mon épouse est militaire, se fait muté pour l'île de la réunion. Je souhaite connaître les démarches à faire et quels sont mes droits, pour avoir droit à un congé sans solde.